

aussi, dans une certaine mesure, aux habitants de la région. Cependant, je signalerais au ministre le fait suivant: le gouvernement nous a souvent dit,—j'ai toujours pensé qu'il était sincère, ce qui est probablement le cas,—que nous ne devrions pas dépenser trop d'argent aux États-Unis, car chaque dollar ainsi dépensé aggrave le déséquilibre du commerce entre nos deux pays. Si le gouvernement est absolument sincère, il veillera à ce que nous ayons, dans notre région, les ouvrages qui permettront aux propriétaires de bateaux, aux propriétaires de barques de plaisance et à d'autres Canadiens de dépenser leur argent du côté canadien. Ce n'est pas seulement que la population de White-Rock demande quelque chose d'insusité, car le gouvernement précédent a reconnu cette nécessité il y a quatre ou cinq ans, quand il a commencé la construction du brise-lames actuel.

Il est incontestable cependant que le gouvernement actuel ne fait que suivre la politique de l'ancien régime, et la population de ma région considère, avec raison, que le régime actuel manque un peu de sincérité.

De l'autre côté de la baie, se trouve la région de Beach-Grove, qui est un autre secteur entièrement réservé aux estivants, et qui dispose de tous les aménagements d'une station balnéaire, à l'exception d'une digue. Nos cousins américains, encore une fois, ont compris la situation et ont construit une digue du côté de Point-Roberts, mais il est intéressant de remarquer que lorsqu'on arrive des États-Unis à Point-Roberts et que l'on se promène sur la plage, on découvre une ligne marquant avec précision l'endroit où les Américains ont cessé la construction de la digue. C'est un mur de bois, mais du côté canadien nous n'avons que les ruines d'un mur construit il y a environ 50 ans et qui ne sert plus à rien. La marée haute engloutit toute la plage de sable pour aller inonder les pelouses et les nouvelles maisons construites dans ce secteur. J'invite sincèrement le ministre à charger ses fonctionnaires d'étudier immédiatement cette question, pour voir s'il ne serait pas possible de faire quelque chose pour protéger de la destruction ces maisons, ces pelouses et les beaux arbustes environnants.

Quant au brise-lames, il y a à White-Rock même, qui se trouve au sud du parc Senriamhoo, un petit cours d'eau, le Campbell, qui ferait un admirable port pour les bateaux. Je dirais même qu'il n'y a pas si longtemps une entreprise privée a songé à construire un tel port. Tout ce qu'il faudrait aujourd'hui, c'est faire un peu de dragage, déposer de la roche pour faire un brise-lames, et aménager un apontement. Ce n'est pas trop demander au gouvernement actuel que de proposer qu'il fasse quelque chose dans ce genre.

M. T. J. Irwin (Burnaby-Richmond): Monsieur l'Orateur, puisqu'il est question de brise-lames, je tiens à dire que j'ai écouté avec intérêt ce qu'a dit l'honorable représentant de New-Westminster (M. Hahn). Je demeure à White-Rock, mais je représente Burnaby-Richmond et, dans le secteur de Richmond de ma circonscription, il y a deux ou trois ans, on a construit à Steveston un brise-lames pour former un bassin de bateaux de pêche. À ce moment-là, on a dit que ce brise-lames serait prolongé d'au moins 200 pieds pour protéger complètement le bassin. Mais cela n'a jamais été fait et, à l'heure actuelle, le bassin est exposé aux attaques de la pleine mer montant du golfe de Georgie. Il en résulte que le bassin ne protège pas à l'heure actuelle les bateaux de pêche comme il le devrait, ce qui provoque un grand embouteillage de bateaux dans cette région. Il est ainsi parfois assez difficile au pêcheur d'entrer et de sortir, et j'insisterai auprès du ministre des Travaux publics (M. Green) sur la nécessité de terminer les travaux commencés il y a deux ou trois ans et de donner aux pêcheurs de la région assez de place pour amarrer pendant la fin de semaine ou la saison d'hiver.

La question est pendante depuis un certain temps. Le brise-lames n'a été construit que longtemps après qu'on l'eut reconnu nécessaire et maintenant qu'il est aménagé, on doit absolument achever les installations, de façon à donner aux pêcheurs la possibilité de s'adonner à leur profession en bénéficiant de la protection qu'il faut.

Bon nombre de pêcheurs de la région ne peuvent rentrer chez eux ni en fin de semaine ni à d'autres moments, simplement parce qu'il n'y a pas assez de place dans le port, et je ferai remarquer au ministre des Travaux publics combien il est important de compléter le travail.

LES PENSIONS—DEMANDE D'UNE RECONNAISSANCE STATUTAIRE DES DROITS

M. W. H. McMillan (Welland): Monsieur l'Orateur, l'autre jour la Chambre a bien voulu consentir à ce que le projet de résolution n° 8 inscrit à mon nom soit rayé du *Feuilleton*. J'avais dit à ce moment-là que je voulais soulever bientôt la question des droits acquis à la pension, et que si cette question figurait au *Feuilleton* je ne pourrais peut-être pas le faire à ce moment-là. Ce que j'avais à l'esprit c'est que la plupart des employés n'acquièrent aucun droit à la pension, tant qu'ils n'ont pas été à l'emploi d'une compagnie pendant un certain nombre d'année. Cela vient habituellement à l'âge de la retraite. La plupart des programmes de retraite dans l'industrie au Canada